ELITE DRIVER Auto-moto école

127, rue de Normandie — 94700 MAISONS-ALFORT
Tél. : 01.53.66.30.41 — 06.52.97.05.77
Site : elite-driver.com — Contact : aecharentonneau@gmail.com
Agrément préfectoral : E 20 094 0005 0

PERMIS B ou B78 — FILIÈRE TRADITIONNELLE

Programme détaillé de formation à la conduite automobile et à la sécurité routière. Le permis B permet de conduire un véhicule affecté au transport de personnes ou de marchandises, dont le PTAC n'excède pas 3,5 tonnes et comportant 9 places assises maximum, conducteur compris.

Public visé : candidats au permis de conduire de la catégorie B.

Objectif pédagogique : à l'issue de la formation, le stagiaire est capable de conduire un véhicule de catégorie B en autonomie et en sécurité.

Pré-requis

- Ne pas être atteint d'une affection susceptible d'être incompatible avec la délivrance des permis du groupe léger ;
- Être âgé d'au moins 16 ans ;
- Pour une première demande de permis, être titulaire de l'ASSR de niveau 2 ou de l'ASR si vous avez moins de 21 ans.

Modalités d'inscription : une évaluation préalable détermine le volume d'heures de formation pratique adapté aux besoins du stagiaire.

Profil des intervenants : formateurs diplômés du BEPECASER et/ou du Titre professionnel ECSR, titulaires d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Responsable pédagogique : Pascal Raisin.

Moyens pédagogiques : ordinateur, paperboard, DVD code, accès au code en ligne, 3 véhicules école dont 1 équipé d'une boîte de vitesses automatique.

Modalités d'évaluation des compétences

- Bilans de compétences réalisés en autonomie tout au long de la formation ;
- Un examen blanc en fin de formation.

Sanction de la formation : dès les compétences acquises, le stagiaire est présenté aux épreuves de l'examen (code de la route et conduite).

Déroulement de la formation

Évaluation préalable : en voiture ou sur ordinateur selon l'expérience, elle définit le volume de formation. Un contrat est ensuite signé : 20 heures minimum en catégorie B, 13 heures minimum en catégorie B78 (boîte automatique).

Formation théorique (code de la route)

- Cours thématiques en ligne conformes au Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne ;
- Tests type examen (40 questions) en présentiel et en ligne ;
- Alternance possible théorie / pratique pour une meilleure mémorisation.

Formation pratique

- Quatre compétences générales sont enseignées (détaillées ci-dessous) ;
- À l'issue de la formation, et à tout moment sur demande de l'élève, l'enseignant établit un bilan des compétences et délivre une attestation de fin de formation si le bilan est satisfaisant ;
- Un livret d'apprentissage dématérialisé, accessible sur l'application de suivi, détaille les quatre compétences et permet à l'élève de se situer dans sa formation.

Siret : 881 240 253 00024 — RCS : Créteil — TVA : FR30881240253
Code APE : 8553Z — N° d'activité professionnelle : 11941154994

127, rue de Normandie — 94700 MAISONS-ALFORT
Tél. : 01.53.66.30.41 — 06.52.97.05.77
Site : elite-driver.com — Contact : aecharentonneau@gmail.com
Agrément préfectoral : E 20 094 0005 0

Contenus de la formation

Formation théorique — thèmes du code de la route

Les règles de circulation, le conducteur, la route, les autres usagers, les notions diverses (documents, permis à points, infractions), les premiers secours, prendre et quitter le véhicule, la mécanique et les équipements, la sécurité du passager et du véhicule, l'environnement.

Compétences visées : connaître les règles du code, comprendre leur raison d'être, identifier la signalisation et la relier à une règle de conduite, formuler les risques selon la situation.

Formation pratique — Compétence 1 : maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

- Connaître les principaux organes et commandes, effectuer les vérifications intérieures et extérieures ;
- Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir ;
- Tenir et tourner le volant, maintenir la trajectoire ;
- Démarrer et s'arrêter ; doser l'accélération et le freinage à diverses allures ;
- Utiliser la boîte de vitesses ;
- Diriger la voiture en avant, en ligne droite et en courbe, en adaptant allure et trajectoire ;
- Regarder autour de soi et avertir ; effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.

Compétence 2 : appréhender la route et circuler dans des conditions normales

- Rechercher la signalisation et les indices utiles, en tenir compte ;
- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation ;
- Adapter l'allure aux situations ;
- Détecter, identifier et franchir les intersections selon le régime de priorité ;
- Tourner à droite et à gauche en agglomération ; franchir ronds-points et carrefours giratoires ;
- S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.

Compétence 3 : circuler dans des conditions difficiles et partager la route

- Évaluer et maintenir les distances de sécurité ; croiser, dépasser, être dépassé ;
- Passer des virages et conduire en déclivité ;
- Connaître les autres usagers et se comporter à leur égard avec respect et courtoisie ;
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide ; conduire en file et en circulation dense ;
- Connaître les règles de la circulation inter-files ;
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites, et à la traversée d'ouvrages (tunnels, ponts...).

Compétence 4 : pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

- Suivre un itinéraire de manière autonome ; préparer et effectuer un voyage longue distance ;
- Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer ;
- Connaître les comportements en cas d'accident : protéger, alerter, secourir ;
- Faire l'expérience des aides à la conduite ; pratiquer l'éco-conduite.

Siret : 881 240 253 00024 — RCS : Créteil — TVA : FR30881240253
Code APE : 8553Z — N° d'activité professionnelle : 11941154994